

Les Angles

Breches

FEUILLE

SANGENAY

# Saint Révérien



INFORMATIONS  
COMMUNALES



DECEMBRE 2015

N° 17





## Editorial du Maire



Chers Concitoyens

L'année écoulée, que nous espérons meilleure que la précédente, a été au contraire bien plus tourmentée pour nous tous.

Les terribles événements de ces derniers jours sont venus ternir une période déjà bien morose.

Notre quotidien est bousculé et remanié, preuve en est de l'agrandissement de notre canton et bientôt de notre intercommunalité.

Dans ce contexte particulier, notre commune continue son bonhomme de chemin. Nous devons affronter dans quelques semaines les soucis des assainissements individuels. Je souhaite que cela se fasse dans de bonnes dispositions.

Le fleurissement a encore été très apprécié cette année. **Bravo** à cette commission pour le travail que cela implique (*preuve en est du diplôme décerné par le département*) et à ceux et celles qui s'investissent dans ce domaine.

Notre brocante annuelle a été très appréciée grâce à l'organisation de Villages en Fête et de notre Club de Football. Idem pour les jeux Inter-villages qui, le 15 août, ont rassemblé une jeunesse qui nous fait tant défaut dans notre quotidien.

De nouvelles figures sont apparues dans notre village. C'est un plaisir de constater qu'il attire toujours quelques amoureux de notre campagne.

Je souhaite un prompt rétablissement à nos aînés touchés par certains maux et je garde une pensée pour ceux qui nous ont quittés.

Les fêtes de fin d'année approchent, puissiez-vous en profiter pleinement avec vos familles ou amis. Ce sont des moments privilégiés qui nous ressourcent afin de nous aider à passer dans l'année à venir.

**BONNE ET HEUREUSE ANNEE A TOUS.**



Joël Save

# INFORMATIONS GENERALES

## Ouverture de la Mairie

Lundi 14h/18h  
Mercredi 08h/12h  
Vendredi 16h/19h

☎ : 03.86.29.63.28  
Fax : 03.86.29.08.79

Email : [mairie.saint-reverien@wanadoo.fr](mailto:mairie.saint-reverien@wanadoo.fr)



Site Officiel Internet de la mairie de Saint Révérien :

<http://saint-reverien-58420.pagesperso-orange.fr/index.htm>

## Votre équipe municipale 11 membres

Maire : Joël Save  
1<sup>er</sup> Adjoint : Liliane Van Parys  
2<sup>ème</sup> Adjoint : Didier Delbove

### Par ordre alphabétique

Rodolphe Dhé – Robert Deschaintres – Alain Gacquère –  
Micheline Maurice – Jean-François Nandrot – Bruno Piffret  
Christiane Pouvesle – Xavier Zolty

### Les COMMISSIONS

#### TRAVAUX :

R. Dhé – J.F. Nandrot – B. Piffret – Ch. Pouvesle – J. Save  
X. Zolty

#### CHEMINS / CIMETIERE :

R. Dhé – A. Gacquère – J.F. Nandrot – Ch. Pouvesle

#### BOIS/FORET :

R. Deschaintres – D. Delbove – R. Dhé – J. Save – X. Zolty

#### FLEURISSEMENT :

R. Deschaintres – B. Piffret – M. Maurice – Ch. Pouvesle

#### FETES & CEREMONIES :

A. Gacquère – B. Piffret – M. Maurice – Ch. Pouvesle

#### COMMUNICATION :

B. Piffret – Ch. Pouvesle – L. Van Parys – X. Zolty

### REPRESENTANTS des SYNDICATS

#### S.I.A.E.B. :

J.F. Nandrot – X. Zolty  
Suppléants : R. Dhé – M. Maurice

#### S.I.A.E.P. :

M. Maurice – D. Delbove

#### S.I.E.E.E.N. :

L. Van Parys – Bruno Piffret

#### SITS ST- SAULGE :

D. Delbove – Ch. Pouvesle

#### SMRC :

A. Gacquère – B. Piffret

#### S.I.V.S/ BEUVRON :

J. Save – L. Van Parys

Suppléants : Alain Gacquère – Rodolphe Dhé

#### COMMUNAUTE de COMMUNES

J. Save – L. Van Parys

## EXPLICATION DES SIGLES EMPLOYES

**S.I.A.B.** Syndicat **I**ntercommunal des **E**aux du **B**euvron

**S.I.A.E.P.** Syndicat **I**ntercommunal d'**A**dduction d'**E**aux  
**P**otables

**S.I.E.E.E.N.** Syndicat **I**ntercommunal d'**E**nergie,  
d'**E**quipement et d'**E**nvironnement de la **N**ievre

**S.I.T.S.** Syndicat **I**ntercommunal des **T**ransports  
**S**colaires -St Saulge

**S.I.V.S.** Syndicat **I**ntercommunal à **V**ocation **S**colaire

**S.M.R.C.** Syndicat **M**ixte de la **R**égion **C**orbigeoise  
(déchetterie/ordures ménagères/chantier de réinsertion, etc...)

## Budget 2015

**Budget primitif : 313 158 €**

⇒ Budget de fonctionnement : 220 688 €

⇒ Budget d'investissement : 92 470 €

**Voir aperçu budget page 4**

\*\*\*\*\*

# Aperçu des grandes lignes du budget

Fonctionnement et Investissements confondus

## DEPENSES

<b>Bois et Eglise</b>	1 800
<i>(frais de garderie)</i>	
<b>Travaux (bois et forêt)</b>	5 920
<b>Divers</b> (réceptions - eau - EDF - téléphone - fournitures - primes assurances - maintenance, etc.)	42 000
Bâtiments Communaux	6 000
Monuments	3 000
Voies & Réseaux	5 000
Indemnités aux élus	10 200
Frais de personnel (Traitement & charge)	59 790
<b>Contribution aux organismes</b>	
Entretien éclairage public	2 500
Chantier d'insertion	1 000
Syndicat Aménagement du Beuvron	400
Ecole <i>(regroupement pédagogique) Guipy- Pazy-St Révérien</i>	28 000
<b>S.D.I.S. (Pompiers)</b>	7 120
<b>Subv.</b> à diverses Associations	1 330
<b>CCAS</b>	2 500
local technique (investissement)	40 000
Achat terrain	1 000
Tracteur	13500
fourgon	1600

## RECETTES

<b>Indemnité postale</b>		13 524
<b>Subventions :</b>		
<b>D.C.E.</b> <i>(dotation cantonale d'équipement)</i>		4 000
<b>Etat</b>		
<b>Location Immeubles</b>		12 000
<b>Vente coupe bois + divers produits forestiers</b>		
<b>Dotations diverses</b> <i>(DGF, etc...)</i>		47 504
<b>Contributions directes :</b>		
T. habitation	47 942	} 45 237
T. Foncière - bâti	12 222	
T. Foncière - non bâti	18 194	
<b>Moins prélèvement GIR</b>	<b>33 121</b>	
<b>Allocations compensatrices + taxes additionnelle</b>		7 156
<b>Excédents de fonctionnement capitalisés</b>		59 131



## LA POSTE



### Point poste au rez de chaussée de la Mairie

#### **Vous pouvez**

**Acheter** : Timbres-poste, enveloppes et cartes pré-timbrées (*par lots*), colis pré-affranchis, (possibilité de règlement par carte bancaire)

**Déposer** votre envoi postal.

**Retirer** vos lettres recommandées ou vos colis.

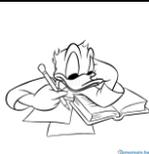
**Effectuer** des retraits en espèces (*pour les titulaires de CCP et de cartes Post épargne habilités*) (retraits limités à 350 € par périodes de 7 jours consécutifs et par compte)

#### **Ouverture :**

**Horaires d'ouverture de la mairie**

+  
**Mardi de 17h à 19h**

## ECOLE



# Joyeux Noël

**Notre institutrice** : M<sup>ME</sup> Nathalie Vesin

**Nombre d'élèves** : 18

- ⇒ CP 6
- ⇒ CE1 5
- ⇒ CE2 7

Cette année le Moyen Age sera un des thèmes de travail. Un partenariat sera mis en place avec une association culturelle de la Charité sur Loire « La classe du mot ». Ainsi nous découvrirons avec des spécialités des activités liées à l'architecture, les enluminures et les vitraillistes (installés à Pazy)

Une intervenante en musique va faire découvrir les instruments du Moyen Age et nous aider à construire un spectacle de « théâtre ».

La fête de fin d'année scolaire aura lieu fin juin à l'Abbaye de Corbigny, toujours sur ce thème et nous visiterons GUEDELON avec nos camarades de Guipy et Pazy avant de partir en vacances.

Actuellement une sortie piscine a lieu une fois par semaine à Clamecy.

Les parents d'élèves très investis proposeront un spectacle de Noël aux enfants dont ils seront les acteurs.

Logistique : l'école bénéficie désormais d'une rampe d'accès handicapés.

NATHALIE VESIN



## Bonne Année 2016

## ASSOCIATION PRESENCE DE SAINT REVERIEN

### Affiliée à la Fédération des Sites Clunisiens

Présidente : Denise **Pointud-Detraz**



**Association de 1901**, ayant pour objectifs de conserver et mettre en valeur le patrimoine de Saint Révérien et celui de ses alentours historiquement rattachés.

Ce patrimoine n'est pas seulement architectural, il est également culturel par le maintien du souvenir des hommes et femmes dont les œuvres, artistiques et littéraires, ainsi que leurs travaux manuels et traditions ont fait, font, ou feront l'histoire de Saint Révérien.

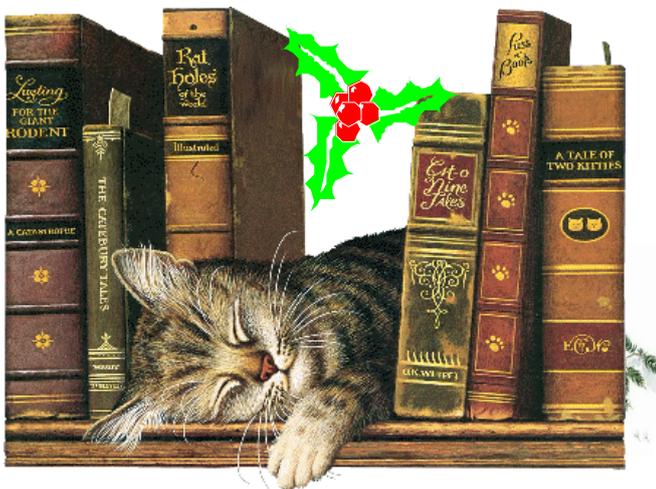
Pas de réalisation cette année.



### Saint Révérien d'avant.....

Rte de Corbigny





La bibliothèque, dans la salle de la Mairie est disponible aux heures d'ouverture.

Le bibliobus du Conseil Général de la Nièvre apporte deux fois par an quelques dizaines de livres qui sont renouvelés entièrement.

**Vous avez le choix des genres** : romans historiques, policiers, d'amour ou d'aventures. Des ouvrages sur la Nièvre et la Bourgogne ou des œuvres plus spécifiques (*techniques de dessin, de chasse, pêche ....*) vous documenterons.

**Les personnes ayant des difficultés à lire ne sont pas en reste, l'étagère du bas leur est dédiée avec des livres en gros caractères.**

**Ils sont facilement repérables au symbole d'un œil sur la tranche en haut, « bien visible. »** 

**Il y en a pour tous les goûts, le prêt est gratuit et sans délai impératif de retour.** Vous aurez tout le temps de lire et d'apprécier votre ouvrage.

Enfin, si vous désirez lire un livre particulier, il suffit de le demander à notre secrétaire de Mairie, Laurence, qui en prendra note, il sera demandé. Au prochain passage du bibliobus et avec un peu de patience, il sera dans notre bibliothèque.



**M. le Curé François Xavier Reveau**  
Presbytère  
Corbigny  
☎ : 03.86.20.11.94  
Courriel : [paroisse.corbigny@orange.fr](mailto:paroisse.corbigny@orange.fr)



### LE MOT DU PERE François Xavier REVEAU

C'est avec beaucoup de joie que je réponds à la demande de madame Van Parys de vous écrire ces quelques lignes en cette fin d'année 2015 avant de commencer 2016 en cette période où l'hiver s'annonce et la fête de Noël se prépare laissant entrevoir déjà toute l'attention fraternelle que cette fête suscite en chacun de nous, que nous croyions en Dieu ou que nous ne croyions pas en lui.

Dans le précédent bulletin paru en décembre de l'année dernière, je vous parlais de la joie de toute la communauté chrétienne de se rassembler pour prier en l'église St Révérien de notre village, joyau de l'art roman.

Chaque semaine, nous célébrons la messe le mercredi à 18h, occasion pour la quinzaine de personnes réunies de vous confier au Seigneur, habitants de St Révérien, de lui confier vos tristesses et vos soucis, comme vos joies et vos espérances.

Nous avons célébré le baptême de Gabriel, l'enfant du pays dans la joie d'une famille qui grandit, qui s'épanouit.

Nous avons accompagné ensemble de notre prière et de notre affection nos défunts, soutenu leurs proches. Il est si important de vivre ensemble ces moments douloureux, et notre village sait bien répondre à cet appel solidaire.

Ce que nous célébrons en cette église, c'est notre foi, notre espérance, ce que nous essayons de vivre en cette église et au-delà de ses murs, c'est l'amour fraternel. Il s'agit de la foi en Dieu bien sûr, la confiance que nous mettons en un amour qui nous dépasse et qui

nous est offert quelques soient nos manières de vivre, un amour qui ne se mérite pas mais qui se donne gratuitement et qui nous prodigue tant de joie et de courage, qui donne sens à notre vie de croyant.

Mais il s'agit aussi de la foi en l'homme, de la confiance en l'être humain, en l'humanité, en sa capacité de faire le bien, de construire autour d'elle un monde plus juste et plus fraternel.

Les événements du 13 novembre dernier ont pu blesser cette confiance, quand on voit de pauvres hommes enfermés dans la folie de l'extrémisme se rendre acteurs du pire au nom de Dieu. Et la peur vient nous assaillir, et avec elle peut grandir en nous, pour répondre à une telle violence gratuite, un désir de se venger, de laisser s'exprimer notre propre violence tapie en nous pour imposer la justice.

Mais nous savons bien que la violence ne pourra jamais être un remède à la violence, elle l'attise au contraire, comme l'huile sur le feu.

Qui que nous soyons, ces sentiments nous habitent, et nous avons besoin, pour ne pas nous y laisser prendre, de raisons d'espérer.

Croyants en Dieu, nous trouvons ces raisons en la personne de Jésus, voilà pourquoi nous célébrons l'espérance qui est contenue en sa personne. Gandhi, qui avait sur sa table de chevet le livre des évangiles, avait trouvé en lui un maître de la non violence.

Ce n'est pas la violence qu'il nous faut faire émerger, mais l'amour qui est présent au plus profond de nous-mêmes.

Notre espérance est notre foi en la toute puissance de cet amour qui transforme les cœurs en profondeur. Il est vrai lentement, et notre patience est mise à l'épreuve dans notre monde de l'immédiateté, mais sûrement.

Voilà pourquoi il ne faut manquer aucun des rendez-vous de l'amour fraternel. Quand quelqu'un se sait aimé sincèrement, il ne peut pas avoir envie de faire le mal, il ne peut pas confondre le mal et le bien. Le bien c'est ce qu'il reçoit de cet amour.

Nous qui avons mis notre foi en Jésus Christ, qui désirons croire en lui, nous savons que Dieu nous aime sincèrement et nous désirons vous le partager.

Nous reconnaissons cet amour dans sa création : dans les arbres des forêts, dans les champs et les prairies, dans la beauté des montagnes, dans le bleu des océans, dans les champs de blé qui sont autant de merveilles pour nos yeux. Nous reconnaissons cet amour, et nous avons une grande responsabilité, dans l'attention que nous avons les uns pour les autres, car le Seigneur aime à travers les hommes et les femmes d'hier et d'aujourd'hui.

Si nous ne pouvons pas mettre notre foi en Dieu, mettons la en l'homme, espérons en lui, et que l'amour soit la seule mesure de notre vie.

En cette fin d'année, dans la célébration de Noël, dans l'accueil d'une nouvelle année, toute la communauté chrétienne désire vous offrir ses vœux, sa prière pour que des occasions d'aimer en vérité nous soient données en abondance à tous en 2016, et que nous ne les manquions pas, pour que notre monde avance sur le chemin de la paix, de la justice et de l'amour.

Belle fin d'année 2015, belle nouvelle année à tous !

Père François-Xavier Reveneau



## LES MESSES DE NOËL

### Jeudi 24 décembre

**16h00** - Messe au réconfort

**18h00** – Veillée suivie de messe à Corbigny

**20h30** – Veillée suivie de messe à Tannay

### Jour de Noël - 25 décembre

**09h30** Messe du jour de Noël à Lormes

**11h00** Messe du jour de Noël à Brinon

**11h00** Messe du jour de Noël à Corbigny



**Organisations des chants** (harmonium...)

⇒ Mme Bernadette Verrier (les Bordes)  
☎ 03.86.29.68.73

==

**Eglise** (romane du XII<sup>ème</sup>)  
ouverte tous les jours de 09h00 à 19h00

Messe tous les mercredis : 18h00



**Chorale de Saint Révérien**

**"CANTICORUM"**



Pas de manifestations marquantes pour cette année

Maryvonne BUREL  
Choriste



Nous sommes encore en 2015, mais faut-il penser déjà au fleurissement 2016, nous n'avons pas démerité des éloges qui nous ont été adressées. Il faut dire que beaucoup d'efforts ont été fait par l'équipe du fleurissement ; création des bacs à fleurs, des échaliers destinés en porte jardinières.

Nous avons essayé de meubler les zones éloignées des hameaux, mais ce n'est pas facile en raison des distances trop longues pour l'arrosage.

A ce sujet, nous pourrions donner comme exemple M. et Mme FRANÇOIS à Sancenay, Mme et M. GOBY aux Ombreaux qui nous ont demandé à avoir des jardinières fleuries et se portaient garants de l'arrosage et l'entretien, ainsi que M. et Mme BAILLY qui se sont chargés de la décoration des échaliers.

Dans le centre du village, chacun à sa façon a participé à l'embellissement des pas de portes, des trottoirs ou cela était possible. Nous voyons également des cours fleuries, bien entretenues, bien sûr ce n'est pas sur le domaine communal, mais quand même pour le plaisir des yeux ...

Nous tenons à remercier très sincèrement tous nos « amis des fleurs » qui ont participé, chacun avec leurs possibilités, à nous épauler dans le fleurissement.

Pour l'année 2016, nous prévoyons à chaque entrées du village (Rtes de : Saint Saulge, Prémery, Brinon, Corbigny) des parterres de fleurs, principalement des vivaces et des arbustes afin que cette mise en place soit définitive.

Pour votre information je vous annonce que nous avons obtenu du département dans la catégorie «Communes non labellisées » le 5<sup>ème</sup> prix sur 9 communes engagées. Ceci dit, le fleurissement est avant tout effectué pour l'embellissement de la commune et pour le plaisir de ses habitants.

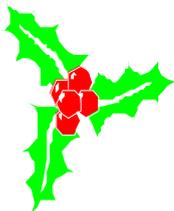
Micheline, Christiane, Bruno, Robert



Vous souhaitent une  
**très bonne année fleurie**

**2016**

Robert DESCHAINTE



## Jeunesse sportive de Saint Révérien



**Président :** GIBKI Michel  
**Vice-Président :** DULIEU Fabien  
**Trésorier :** GARRIGUE Gil  
**Trésorier Adjoint :** CAMUSAT Jérôme  
**Secrétaire :** PEUTOT Sandrine  
**Secrétaire adjoint :** LELONG Mickaël  
**Membres :** VICHARD Robert – MAHIEU Sébastien  
**Arbitres :** PROVOST Florence – ROLIN Delphine  
**Entraîneur :** PROVOST Olivier

Lors de l'assemblée générale de juin dernier les membres du club ont renouvelé leur confiance à l'équipe de dirigeants actuels.

L'effectif de 24 joueurs a permis de reconduire l'équipe sénior pour la saison 2015/2016.

L'équipe joue en 3e division de la Nièvre. Calendrier ci-joint.

De plus cette année le club s'est inscrit en foot à 8. Les matchs se déroulent à 8 joueurs durant la semaine. Le club a choisi pour ses matchs à domicile le vendredi soir.

Les entraînements ont lieu le mardi soir et le vendredi lorsque qu'il n'y a pas de match.

Cette saison encore le club s'est étoffé de beaucoup de jeunesse dont deux habitent la commune (**Benjamin et Kévin**)

Le club vous remercie de l'accueil chaleureux que vous avez réservé à nos joueurs lors de la vente de leur calendrier.

**LE PRÉSIDENT, SES DIRIGEANTS ET SES JOUEURS PRÉSENTENT  
LEURS MEILLEURS VŒUX POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE À  
TOUTE LA MUNICIPALITÉ ET À SES HABITANTS.**



# SAISON 2015/2016



## 3eme division de district poule C

20 septembre 2015	JSSR - FC Nevers Banlay
27 septembre 2015	JSSR exempt
14 octobre 2015	Fleury – JSSR
Novembre 2015	JSSR – Garchizy Franco Portugais B
18 octobre 2015	Châtillon/Saint Saulge B - JSSR
25 octobre 2015	JSSR - Cie E Imphy B
1 <sup>er</sup> novembre 2015	Guérigny Urzy Chaulgnes B - JSSR
8 novembre 2015	JSSR - Anlezy
22 novembre 2015	Vauzelles - JSSR
29 novembre 2015	JSSR - Druy Béard B
6 decembre 2015	Premery - JSSR
13 decembre 2015	FC Nevers Banlay - JSSR
31 janvier 2016	JSSR exempt
14 fevrier 2016	JSSR - Fleury
21 fevrier 2016	Garchizy Franco Portugais - JSSR
13 mars 2016	JSSR – Châtillon/Saint Saulge B
20 mars 2016	Cie Imphy B - JSSR
3 avril 2016	JSSR - Guérigny Urzy Chaulgnes B
10 avril 2016	Anlezy - JSSR
8 mai 2016	JSSR - Vauzelles
22 mai 2016	Druy Béard B - JSSR
29 mai 2016	JSSR - Prémercy

*Joyeux Noël*



## LA CHASSE DE SAINT REVERIEN

Association créée en 1994

**Président** : Nicolas Dhé

☎ 06 26 10 91 00

Vice-président : Claude Dubas

Secrétaire : Jean Bonoron

Trésorier : Patrick Hérouard

Jours de chasse

samedi, dimanche et jours fériés

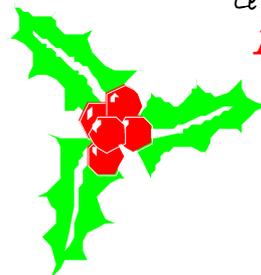


La chasse au bois, sur la commune de Saint Révérien, est inscrite à l'office des forêts.

Cette association loue, 110 hectares dont 10 en réserve : repris par une demande, auprès des chasseurs, en actions.



**Bonne Année**  
**2016**



Le Président

**Nicolas Dhé**

## NOS AMIS LES POMPIERS



Une année se termine à nouveau pour notre CPI. Toujours pas de nouvel engagement à l'horizon, mais un départ en retraite. En effet, le Caporal-Chef Christian Maurice cesse ses activités à la fin de l'année. Qu'il soit remercié pour les 21 années passées au sein de notre corporation. Notre effectif se réduit donc à 8 personnes et 2 autres en double affectation. Les formations et le maintien des acquis sont toujours en vigueur. Rodolphe Dhé a été nommé Caporal-Chef au 1<sup>er</sup> juillet.

Nous sommes, cette année, intervenus à 40 reprises dont 4 sur notre commune.

27 secours à personnes	3 feux de végétation
3 accidents de la route	1 inondation
1 feu de forêt	1 bâchage
2 tentatives de suicide	1 opération diverse
1 nid de frelons asiatique	

En cas de besoin, n'hésitez pas à nous solliciter.

**Vos pompiers vous souhaitent de  
Bonnes Fêtes de fin d'année**

Lieutenant Joël Save

## AMICALE DU C.P.I.

Comment finir l'année sans vous dire un grand merci à tous pour votre générosité.

Sainte Barbe - notre patronne - a été fêtée dans la joie grâce à vous.

Je laisse la Présidence de l'Amicale et prends ma retraite de pompiers à la fin de l'année.

Le Président  
Christian Maurice

## Bonnes Fêtes et Bonne Année 2016



La fête de la Sainte Barbe chez les pompiers se généralise sous la Troisième République : cérémonie religieuse, banquet et bal étaient de mise. La dimension festive se retrouve dans le faste des menus gargantuesques. La fête peut être à l'initiative de la municipalité ou bien des pompiers eux-mêmes.





## LA GENDARMERIE VOUS CONSEILLE



### **Pour prévenir les cambriolages et les vols dans les véhicules :**

Les cambrioleurs et les voleurs choisissent des cibles faciles.

Ils se servent de vos imprudences. Ils se renseignent sur vos habitudes. Ils recherchent et profitent des failles de votre protection.

**Le principal ennemi des cambrioleurs est le temps passé à vaincre vos défenses.**

### Quelques conseils de prévention :

#### A votre domicile :

- ⑩ Fermez toutes les portes et les fenêtres même pour une absence de courte durée.
- ⑩ Ne pas cacher les clefs sous le paillason ou sous un pot de fleurs.
- ⑩ N'inscrire ni nom ni adresse sur ses trousseaux de clefs.
- ⑩ Ne pas garder chez soi d'importantes sommes d'argent, même dans des cachettes que vous pensez introuvables... Les premiers endroits où les cambrioleurs cherchent les bijoux sont les commodes de la chambre à coucher, la boîte à sucre de la cuisine ou dans la salle de bain.
- ⑩ Ne jamais laisser, dans un logement inoccupé, des objets de valeur, des bijoux, des chéquiers.
- ⑩ Photographiez vos bijoux, vos tableaux, vos meubles de style, vos petits objets d'art.
- ⑩ Conservez vos factures.
- ⑩ Notez les numéros de séries de vos appareils, de votre outillage électro-portatif.
- ⑩ Renforcez la protection de votre domicile.
- ⑩ Posez sur les ouvrants accessibles et non munis de volets ou de persiennes des grilles ou des barreaux pleins en acier. Posez une plinthe de la bonne dimension dans le rail pour bloquer une porte-fenêtre coulissante.
- ⑩ Changez immédiatement les serrures en cas de perte ou de vol de vos clefs surtout si cela s'est accompagné de la perte ou du vol de documents où figure votre adresse.
- ⑩ Équipez l'extérieur de votre propriété avec un système de lumière à détection, ce qui occasionnera une gêne pour les voleurs.
- ⑩ Rangez vos outils, échelles et matériel de jardinage dans un local fermé afin qu'ils ne constituent pas une aide pour les cambrioleurs.

#### Dans votre véhicule :

- ⑩ Ne pas laisser des objets de valeurs (GPS, téléphone) ou les sacs apparents dans votre véhicule en stationnement. Ne rien cacher sous les sièges.
- ⑩ Ne pas laisser la clef sur ou dans votre véhicule. Conservez celle-ci éloignée de l'entrée de votre habitation.



### Si malheureusement, vous avez été victime d'un cambriolage ou d'un vol :

- ⑩ Laissez les lieux en l'état.
- ⑩ Ne touchez à rien.
- ⑩ Prévenez sans délai la Gendarmerie (17)
- ⑩ Dressez un inventaire des objets dérobés et apportez le, lors de votre dépôt de plainte.
- ⑩ Prévenez votre assureur.

### En cas d'absence prolongée :

- ⑩ Signalez votre absence à la gendarmerie dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances » en vous rendant à la brigade ou par téléphone. Votre maison fera l'objet d'une attention particulière durant le temps de votre absence.
- ⑩ Évitez de laisser votre boîte aux lettres se remplir. Faites la vider régulièrement par un voisin ou un ami qui en profitera également pour ouvrir vos volets.
- ⑩ Signalez votre absence à vos proches voisins dans la mesure où vous avez confiance en eux.

### **INTERNET**

Le réseau Internet est aujourd'hui le vecteur d'avancées considérables en matière d'information et de communication, donnant l'impression d'un espace infini sur lequel tout est possible. Le monde entier est accessible avec tout ce qu'il compte de pirates, virus et cyber-voleurs.

- ⑩ Ne communiquez jamais vos références bancaires par mail même si le message que vous avez reçu comporte des sigles de sociétés connues (SFR, ORANGE, banques....) et vous semble authentique.
- ⑩ Effectuez les paiements de vos achats uniquement sur des sites sécurisés (adresse internet du **site de paiement commençant par https://...**)
- ⑩ En cas de doute et avant tout paiement, contactez la gendarmerie qui vous conseillera.

## **LA GENDARMERIE RECRUTE**

Une carrière au sein de la Gendarmerie Nationale vous intéresse en tant que gendarme-adjoint volontaire, sous-officier ou officier ; n'hésitez à prendre contact avec nous, pour obtenir conseils et renseignements.

Vous pouvez également vous connecter sur le site officiel « <http://www.lagendarmerierecrute.fr/> ».

Les inscriptions aux différents concours se font directement sur ce site.

Le Centre d'Information et Recrutement est implanté Caserne Deflandre, 30 boulevard Maréchal Joffre 21000 DIJON

Les locaux des brigades de BRINON SUR BEUVRON (03.86.29.63.12) et CHATILLON EN BAZOIS (03.86.84.14.84) sont ouverts tous les mercredis de 14 heures à 18 heures.

Vous pouvez également vous rendre ou téléphoner à la brigade de SAINT SAULGE (0386583015) qui est ouverte du lundi au samedi de 08h à 19h et le dimanche de 09h à 19h.

Les services de la Gendarmerie sont joignables 24h/24h et 07 jrs/07jrs. Vous aurez toujours un interlocuteur à votre écoute.

**L'adjutant-chef NICOLAS Franck**  
**Commandant par intérim la communauté de brigades de SAINT SAULGE - CHATILLON EN BAZOIS - BRINON SUR BEUVRON.**

# TOUTE LA POPULATION VIVANT A SAINT REVERIEN SERA RECENSEE

## DU 21 JANVIER AU 20 FEVRIER 2016

Les communes de moins de 10.000 habitants, comme Saint Révérien, font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les 5 ans. Elles ont été réparties par décret en 5 groupes – un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Ainsi, chaque année, l'ensemble des communes de l'un des groupes procède au recensement de leur population. Au bout de 5 ans, toutes les communes de moins de 10.000 habitants auront été recensées et 100% de leur population prise en compte.

A partir de janvier 2016, vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il viendra déposer à votre domicile les documents suivants :

- une feuille de logement,
- un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé
- une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser.

L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

**Si vous êtes souvent absent de votre domicile**, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à une personne de votre voisinage, qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez également les retourner ou les déposer directement à votre mairie (toujours sous enveloppe), qui sera transmise à l'agent recenseur **ou** au coordinateur).



**Les seules personnes habilitées - sous décret - sont :**  
**le coordinateur** (Micheline Maurice)  
**l'agent recenseur** (Laurence Brun).



**VOTRE REPONSE EST IMPORTANTE.** Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis.

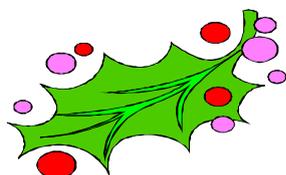
*Participer au recensement est un acte civique.*

*Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.*



**Notre agent recenseur**  
**Mme LAURENCE BRUN**

**Merci de lui réserver**  
**Le meilleur accueil**



## ☞ LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES :



Vin d'honneur	30 € + 8 € de chauffage
Soir uniquement	70 € + 15 € de chauffage
Soirée + lendemain	90 € + 23 € de chauffage
Location de vaisselle	20 €
Caution : 50 €	



s'adresser à : **M<sup>me</sup> Micheline Maurice**

**Tél : 03 86 29 63 10**

## ☞ GESTION DE LA SALLE COMMUNALE :

Anciennement bureau de Poste.



Etc...

Vous voulez vous réunir, jouer aux cartes ou autres... au billard (existant dans la salle), etc...

s'adresser à : **M<sup>me</sup> Micheline Maurice**

**Tél : 03 86 29 63 10**

-----



## ☞ Refuge « Pèlerins »

Cette année encore notre « REFUGE PELERINS » a été largement sollicité, de très nombreuses personnes, en route pour Compostelle, l'ont utilisé.

Un grand merci à M. Gérard Thionnet pour son investissement.

## ☞ Colis de Noël



La distribution du colis de Noël (à nos aînés), Se fera la semaine avant Noël.

## ☞ Fleurissement :



## Le Département :

Nous décerne le 5<sup>ème</sup> prix dans la catégorie des Communes « non labellisées » sur 9 communes engagées.

## Le Groupement Touristique des Vaux d'Yonne

a décerné des récompenses à :

### LA COMMUNE

Hors concours

POUR LES PARTICULIERS (par ordre alphabétique) :  
Andrée Bonnot – M<sup>me</sup> Chesneau - Agnès Dhé -  
Fabienne Poncié - Marie Thérèse Roumy –

## Samedi 19 décembre à 16h ARBRE DE NOËL DES ENFANTS

Salle des Fêtes de la Commune



Offert, par la municipalité, aux enfants de la commune (jusqu'à 12ans).  
Petits cadeaux, collations... Venue du père Noël,



etc...



## GALETTE DES ROIS

La galette des rois, offerte par la municipalité, le

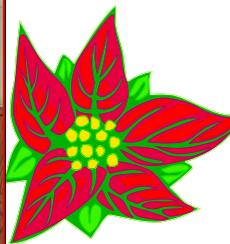
## Samedi 17 janvier 2016 à 16h

Salle des Fêtes de la Commune

La remise des prix du fleurissement se fera à cette occasion.

## Le 27 février à Paris

vice-championne de France de Wado-Ryu (Karate)



WA DO RYU  
和道流  
L'HARMONIE LA VOIE L'ÉCOLE  
LA PAIX

Kimberley Dufayet s'est distinguée sur la deuxième marche du podium de la coupe de France de Kata à Paris au hall Georges-Carpentier.

Nous avons donc une benjamine vice-championne de France de Wado-Ryu (kata) dans notre commune.

**Félicitation à la championne !**

# NOUVELLE REGLEMENTATION DE CIRCULATION DANS NOTRE COMMUNE



Par arrêté référencé 2015-44, la mise en sécurité des rues de la Fontaine et de la Mallette sera opérationnelle très prochainement, dès la réception des nouveaux panneaux.

Plan de la nouvelle réglementation (*ci-dessus*)

*DESCENTE DE LA RTE DE SAINT SAULGE : RAPPEL 50*

- RUE DE LA FONTAINE :*
- Entrée de la Rte de Saulge sur la rue de la Fontaine interdite aux plus de 3,5T (*sauf riverains*) et vitesse 30 avec 2 rappels
  - Sens interdit pour sortir sur la route de Corbigny
  - Entrée Rte de Corbigny sur la rue de la Fontaine interdite aux plus de 3,5T (*sauf riverains*) et vitesse 30

- RUE DE LA MALLETTE*
- Entrée de la Rte de Corbigny sur la rue de la Mallette interdite aux plus de 3,5T (*sauf riverains*) et vitesse 30 avec 2 rappels
  - Interdiction de tourner à droite sur la rue de la Fontaine

## Encombrants

Vous disposez au SMRC (sivom) de Corbigny, (à 1,5 km sortie Corbigny direction Vézelay), d'une déchèterie gratuite, qui accepte vos déchets toxiques, piles, batteries, ferrailles, gravats, encombrants, etc... (triés par catégories).

Horaires d'ouverture : du **mardi au samedi**  
du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars 9h-12h / 13h30-17h  
du 1<sup>er</sup> avril au 31 septembre 9h-12h / 13h30-18h

Pour tous renseignements, appeler le  
**SMRC : ☎ 03 86 20 18 33**

-----

## Une annexe de la déchetterie **Brinon sur Beuvron (Rte de Clamecy)**

Jours et horaires d'ouverture :

**ETE :**

Lundi de 14 h à 17h

Mercredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h

Samedi de 9h30 à 12h00 - 13h30 à 17h

**HIVER :**

Mercredi 13h30 à 17h

Samedi de 9h30 à 12h00 - 13h30 à 17h

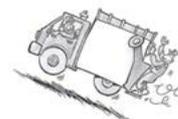
-----

### « ESPACE TRI SELECTIF »

**Amende pour dépôt d'ordures**

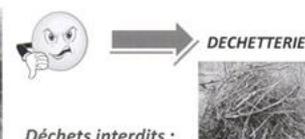
Vu la recrudescence de dépôts sauvages dans l'espace « tri selectif » de la commune (pneus, tv, casseroles, sacs ou cartons déposés en vrac non triés...), le conseil municipal en séance du 27/06/2014, **vu la circulaire n° 85-02 du 14/01/1985 relative à l'élimination des dépôts sauvages de déchets par execution d'office au frais du responsable**, après en avoir délibéré, décide que le montant de l'amende sera de **135€**.

**L'arrêté est affiché devant  
« l'espace tri selectif »**

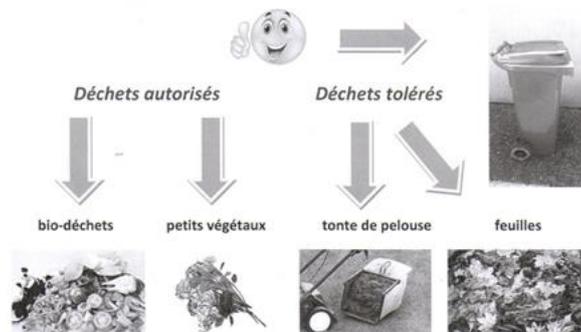


**La collecte des déchets verts est encore tolérée pour cette année.**

**Elle est limitée à un bac tassé par foyer habité**



**Déchets interdits :**  
branchages (à acheminer en déchetterie).



### **HORAIRES D'UTILISATION DES APPAREILS SUSCEPTIBLES DE CAUSER UNE GENE POUR LE VOISINAGE**

(Tondeuse à gazon - Motoculteur - Tronçonneuse - Perceuse - Raboteuse - Scie - Pompe d'arrosage...)

**Arrêté préfectoral N° 2007-P-2817**  
**Du 20 mai 2007**

**Les travaux de bricolage et de jardinage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :**

**Les jours ouvrables** de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

**Les samedis** de 9h à 12h et de 14h à 18h30

**Les dimanches et jours fériés** de 10h à 12h

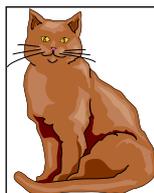
### **Le cadastre en ligne**

([www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr)) vous permet d'obtenir des informations sur les parcelles que vous souhaitez acquérir ou dont vous êtes propriétaire, un plan de situation pour une déclaration de travaux, un permis de construire, etc...

Animaux vagabonds – [ou pour adoption](#)

REFUGE DE THIERNAY

Tél : 03 86 58 41 44



## ASSAINISSEMENT

Une enquête publique aura lieu du **30 novembre 2015 au 6 janvier 2016 inclus**, un dossier de zonage d'assainissement et un registre d'enquête sera à votre disposition à la mairie aux horaires d'ouverture normale.

Le commissaire enquêteur se tiendra à votre disposition à la mairie :

mardi 1<sup>er</sup> décembre de 17h à 19h,  
vendredi 18 décembre de 16h à 18h  
lundi 4 janvier 2016 de 14h à 16h.

## L'Hiver arrive



Les riverains de la voie publique doivent, prendre des précautions en cas de verglas ou de neige devant leur porte afin d'éviter qu'un tiers passant ne chute.

De même en cas de neige abondante, **les habitants doivent eux-mêmes déneiger devant chez eux pour permettre le passage des piétons**. En règle générale, ils doivent :

- racler et balayer leur partie de trottoir ou de chaussée au droit de leur propriété,
- jeter du sable ou du sel afin d'éviter la formation de verglas. **Ceci concerne le propriétaire comme le locataire ou l'usufruitier**. Le maire a d'ailleurs le pouvoir de prescrire aux riverains des voies publiques en agglomération de balayer et d'enlever le verglas chacun devant chez soi.

CETTE OBLIGATION COMPORTE :

le raclage et le balayage des banquettes et des trottoirs ou, à défaut, d'un espace d'une largeur déterminée (**en général 1,50 mètre correspondant au passage de piétons**) à partir du mur ou de la clôture de la propriété, sur la longueur de celle-ci.

- la mise en tas des produits de ce balayage de façon à faciliter l'enlèvement et à ne pas nuire à l'écoulement des eaux au niveau des bouches d'égout et des caniveaux. Cette obligation peut être étendue à la chaussée jusqu'au milieu de celle-ci. Elle consiste également à l'épandage de sel, sable, sciure, cendres.

**Attention** : l'épandage de sel est interdit sur les trottoirs et chaussées qui sont bordées d'arbres ou de monuments.



## Rappel Numéros Utiles

Crédit Agricole Centre Loire : 0 821 01 30 53

**CCVB** : 03 86 29 53 50 (*Communauté de Commune du Val du Beuvron*)

Centre Social : 03 86 29 60 02

Déchetterie de Brinon : 03 86 20 18 33

Gendarmerie : 03 86 29 63 12 ou **17**

Infirmière Croix Rouge : 03 86 29 09 28

Ordiproxi (*informatique, etc...*): 03 86 29 06 65

OTSI (*Office du tourisme*) 03 86 29 07 96

Pharmacie : 03 86 29 61 60

Pompiers : 03 86 29 01 93 ou **18**

Poste : 03 86 29 60 73

SIAEP (*Syndicat des Eaux*) : 03 86 29 64 87

Vétérinaire : 03 86 29 69 80 ou 08 72 90 46 30

**E.D.F.** : Dépannage électricité tous clients  
Tél : 0810 333 058

# FÊTE DE LA MUSIQUE

21 juin 2015



Le dimanche 21 juin à 16h, a eu lieu dans l'église de Saint Révérien, un concert de chant choral avec des œuvres sacrées et profanes, par le Chœur Giocosso accompagné au piano par Marine Marge, pianiste chef de chant, et dirigé par Marie Marge, chef de chœur.

Le concert offert par la municipalité pour la fête de la musique, a été apprécié par les 140 spectateurs dans l'église.

Nous avons entendu des œuvres de Mozart (Nocturne, Ave verum), de Fauré (Cantique de Jean Racine, extraits divers), de Verdi (Nabucco), de Gounod (extraits de Gallia, sainte Cécile) ou encore du gospel (Freedom).



14 Juillet 2015



Comme chaque année, les pompiers du CPI de la commune ont organisé leur kermesse où nous pouvions trouver des stands de jeux pour les adultes et les enfants. De nombreux lots ont été gagnés.

Vers 18h30, le repas "BARBECUE", offert par la municipalité dans la cour de l'école, à tous les habitants de la commune de Saint Révérien, s'est déroulé dans la bonne humeur.

\*\*\*\*\*

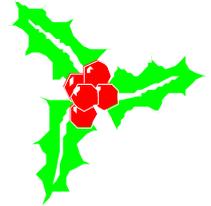
La tombola organisée par la commune a été remportée par Kimberlé notre championne de **Kata (Karaté)**



# NOTRE BROCANTE ANNUELLE



## Dimanche 26 Juillet 2015



Avec le concours de la  
Jeunesse Sportive de Saint Révérien



Le dimanche 26 juillet a eu lieu la brocante de Saint Révérien où plus de **80 exposants** sont venus participer.

Il y avait aussi un château gonflable, 4 stands de fête foraine pour les petits et les grands enfants, avec le tir à la carabine, barbe à papa, etc...

Nos pompiers présentaient également un stand d'informations.

A l'ancienne poste vous pouviez admirer 2 expositions, l'une d'enluminures (Artiste : *Nicole Prunevielle*) et l'autre de photographies d'art (Artiste : *Nathalie Piazza*)

La buvette et la restauration étaient assurées par la Jeunesse Sportive de Saint Révérien. 130 plateaux repas furent servis.

La météo excellente jusqu'à 16h30 a également contribué à la réussite de cette journée.





# JEUX INTERVILLAGES

15 AOÛT 2015



Organisés par «VILLAGES en FÊTE»

Le samedi 15 août ont eu lieu les jeux Intervillages au stade de foot de la commune ils débutèrent à 15h pour finir vers 19h, suivis d'un vin d'honneur offert par la Commune et d'un repas, sous le chapiteau, organisé par « Villages en Fête »

Il y avait 7 épreuves physiques, l'épreuve du fil rouge et l'épreuve de culture générale axée sur l'histoire du canton de Brinon.

7 équipes ont participé : La JSSR qui représentait Saint Révérien, une équipe regroupant les communes de Beaulieu, Michaugues et Dompierre, une équipe de Beuvron, une équipe des jeunes agriculteurs, un équipe féminine, une équipe de Taconnay et une équipe de Brinon sur Beuvron.



© Can Stock Photo - csp15647300



La journée fut fort sympathique et Brinon sur Beuvron l'emporta, comme il y a 10 ans, devant pas moins de 300 spectateurs et une centaine de participants.



# COMMÉMORATIONS



8 Mai



11 Novembre

Les commémorations du 08 mai et 11 novembre se sont déroulées comme chaque année avec la participation des sapeurs-pompiers du CPI de la commune, et de nombreux habitants du village.

Un Grand merci à nos jeunes pour leur participation.

15 Août

ASSOCIATION du MAQUIS JULIEN

Siège social à la Mairie de Saint Révérien

Comme tous les ans le 15 août à 9h, a eu lieu à la mairie, l'assemblée générale de l'association du Maquis Julien, suivie d'un dépôt de bouquets de fleurs sur les tombes des maquisards avec le maire, les pompiers et les membres de l'association.

Ensuite, il y a eu le dépôt d'une Croix de Lorraine fleurie au monument aux morts face à la mairie et une gerbe à la stèle du Maquis julien dans le square.



<http://www.web-croqueur.fr/>



# Repas des Aînés



## 7 juin 2015

Cette année encore, le repas des aînés de Saint Révérien s'est déroulé le dimanche 07 juin 2015, à partir de 12h30, dans la « salle des fêtes » de la commune.

Ce repas a regroupé 29 personnes.

Le repas servi par M. ROBERT boucher traiteur à Corbigny, fut excellent ...

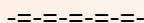
Kir et ses grillaudes



Dos de cabillaud au curry



Longe de veau au beurre de pistaches



Fromages affinés sur lit de verdure



Fraisier  
Coupe de crémant



Café vin blanc – vin rouge



07 juin 2015

Le tout c'est déroulé dans une ambiance très conviviale. Rires et applaudissements étaient de mise.....



Des textes humoristiques, racontés par Maryvonne BUREL ont clôturé joyusement cette réunion.



# Cela est arrivé en l'an 2015



Ils sont venus dans notre belle région, soit définitivement, soit en résidence secondaire.



## Bienvenue



à

M. Dubois Rte de Corbigny  
M. & Mme Carion Rte de Corbigny  
M<sup>me</sup> Drab Voie Romaine

Vous ne figurez pas sur cette liste ? .....  
Nous serions heureux de faire votre connaissance.  
Venez nous rencontrer à la mairie.

-----

## Ils nous ont quittés



FEVRIER Paul Nandrot  
AOUT Odette Dagonneau  
SEPTEMBRE Jean Pierre Pessin  
OCTOBRE Guy Perinelle  
Yvonne Devillechaise

*Nous pensons à eux.*



## Carnet rose



**PAS DE NAISSANCE CETTE ANNEE**

-----

## MARIAGE



**PAS DE MARIAGE CETTE ANNEE**



# Artisans



**Maître Artisan en Métiers d'Art**



*Ebénisterie Menuiserie Sculpture  
et Décoration*

*Spécialiste en Restauration de meubles  
et travaux à l'ancienne*

**MANU DÉCO**

Tél. 03 86 29 07 55

Lieu-dit Sancenay

58420 Saint-Révérien - France

SIRET 333 165 793 00055 - APE 3109 B - RM 333 165 793 580

**Boutique Manu Déco**

26 Grande Rue, à Prémery ...

découverte assurée...

Pour plus d'information consulter son site web :

<http://www.atelierdartmanudeco.com>

**Entretien espaces verts**

**Petites maçonneries**

**Jean Sylvain Clavreuil**

Particuliers  
&  
Entreprises

Rte de Corbigny  
58420 Saint Révérien  
☎ 03 86 29 00 64

**Plâtrerie - Peinture**

**Jean Paul Maupou**

58420 Saint Révérien  
☎ 03 86 29 01 40

**Chambres d'Hôtes  
Saint Révérien**

**Kees et Inge Stapel**



**"Villa des Prés"**

Tél : 03 86 29 03 81

**Une maison de rêve pour vos  
vacances ...**

e-mail : [villa-des-pres@orange.fr](mailto:villa-des-pres@orange.fr)

Site internet : [www.villa-des-pres.com/](http://www.villa-des-pres.com/)

**GARBERO**

INFOGRAPHIE  
INTERNET  
FORMATION

Route de Brillon  
F-58420 St Révérien  
France  
Téléphone : +33 (0)3 86 29 18 78  
www.GARBERO.eu contact@garbero.eu  
APE: 3833Z SIRET: 3897476600028

Cours de soutien scolaire  
Cours collectifs du soir à Varzy, Châtillon-en-Bazois, Prémery et Guéigny

**- ANGLAIS -**



**Cours de piano**

Enfant à partir de 5 ans  
ados, adultes.



Offre découverte 64€  
4 cours payés  
=  
4 cours gratuits

**03 86 29 18 78**

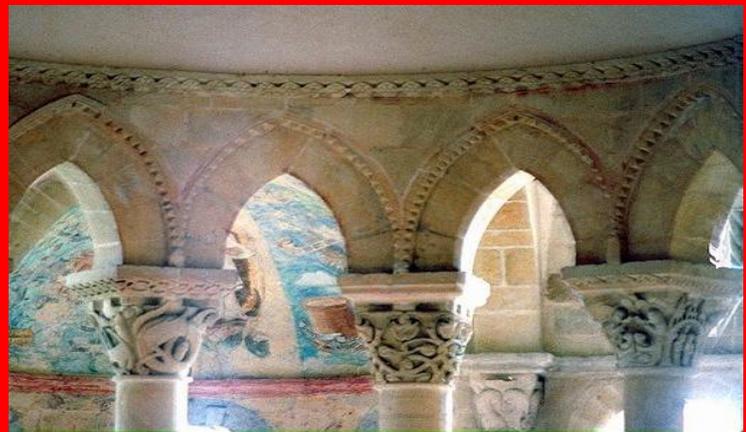
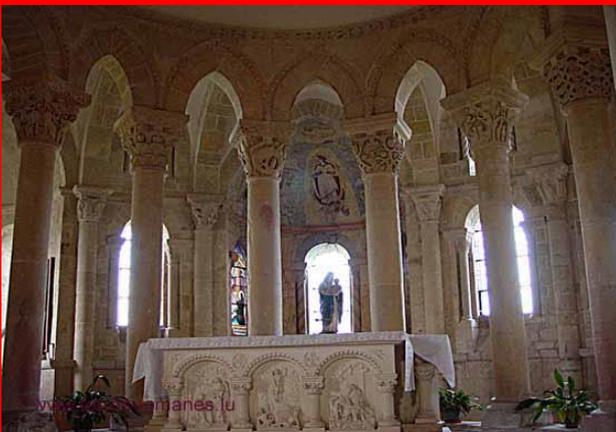
[www.garbero.eu](http://www.garbero.eu)

Siret : 389 74767600028

Bon ! Offre découverte »  
Cours de piano  
4 cours payés  
=  
4 cours gratuits  
Valable une seule fois  
pour la même personne

# UNE PARTIE DE NOTRE PATRIMOINE

EGLISE CLASSEE AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES EN 1958



**SAINT REVERIEN** possède une église romane parmi les plus remarquables du département.

L'histoire du lieu est marquée par le martyr au 3<sup>e</sup> siècle de *Révérianus*, évêque d'Autun et évangéliste de la région. Un oratoire s'élève sur son tombeau, et plus tard un prieuré bénédictin, possession de Cluny à partir du 11<sup>e</sup> siècle.

C'est au milieu du siècle suivant que l'église prieurale actuelle est construite. Gravement incendiée en 1723, la nef a été reconstruite en 1840 sur le modèle de l'ancienne nef romane. Un clocher-porche remplace à cette époque le clocher qui se trouvait sur le chœur de l'église, en utilisant dans son portail deux belles sculptures d'anges provenant du portail roman.

Ce qui attire l'attention, c'est le merveilleux chœur roman, avec ses travées voûtées en berceau, ses bas-côtés voûtés d'arêtes, son rond-point à arcatures sur six colonnes, le déambulatoire et ses chapelles rayonnantes.

La série magnifique des chapiteaux du chœur fait de Saint-Révérien l'un des plus importants ensembles de la sculpture romane dans la Nièvre, après celui de la grande abbaye de La Charité, d'où les sculpteurs sont probablement venus.

Vous avez des suggestions, vous aimeriez avoir d'autres informations, en faire paraître, etc...

Contactez-moi : Liliane Van Parys – Saint Réverien – 03 86 29 66 78